

COMPTE RENDU CONSEIL DES SAGES

Le Conseil des Sages s'est réuni le mardi 4 juillet 2017 à 16 h 30.

Membres présents : Simone Boramier, Michelle Falck, Sophie Clavel, Françoise Clédat, Marie Laure Bosramier, Marie Thérèse Urbain, Marie Thérèse Chapelier, André Claverie, Max Richer, Guy Dony, Jean Pierre Maumy, Marie Laure Ducolombier, Michelle Villedieu (Présidente),

Membres absents excusés : Christian Baudet, Jean Michel Bertrand, Jean Claude Coucaud, Jean Claude Olivé, Gilbert Sabatier, Jean Tixier, Martine Labondance, Madeleine Lacour, Marie Joséphe Mingotaud.

Suivant l'ordre du jour :

Point 1 - Le chemin de l'eau

Dans le cadre de son mémoire, une étudiante en BTS « Design espace » (lycée R. Loewy) a travaillé sur l'aménagement du terrain acquis par la commune, situé sur le site du Moulin de Chabannes où il ne reste qu'un pan de mur en ruines. La maquette qu'elle a confectionnée avec imagination et minutie nous a permis de visualiser le projet : il consisterait à créer sur ce terrain public une zone naturelle agrémentée d'un passage pour franchir les marécages et accéder au bord de rivière, de pontons sur l'eau pour pêcher ou observer la faune, de jeux d'eau rudimentaires pour enfant, d'une partie de chemin interdit aux engins motorisés. L'adossement en gradins de l'aire de pique nique pourrait être aménagé en théâtre de verdure destiné à des groupes d'écoliers pour travaux pratiques des sciences de la nature, et à des conteurs (ses)... Une signalétique sur pieux biseautés ou tubes laissant chanter le vent (flûte de pan) est envisageable. Ce projet à but pédagogique, culturel et touristique va venir grossir le dossier Leader (fonds européens) en cours de montage avec la passerelle sur le Pérou et la restructuration du jardin public à la Poste.

Point 2 – Noms de places en hommage à des personnalités de Fursac

Michelle Villedieu rapporte la proposition écrite de Jean Claude Olivé suggérant des personnalités plus largement connues mais ayant un lien avec la Creuse : Jules Védrines aviateur, Eugène Jammot médecin, Philibert de Naillac commandeur de Paulhac. Ce dernier pourrait être retenu pour la place de l'Église de Paulhac. Quant aux personnalités fursacoises, l'idée d'en honorer une plutôt qu'une autre remet momentanément en cause cette intention.

Point 3 - Les associations, les festivités

Les associations rencontrent des problèmes de locaux insuffisants ou insalubres. A la majorité les Sages préconisent d'inventorier les bâtiments communaux, d'étudier les transformations éventuelles et pensent que l'ancienne maison de retraite pourrait partiellement être mise à disposition et réhabiliter.

En avant première, Michelle Villedieu détaille les différentes activités lors du festival « Lez art vert les 20, 21 22 juillet : animations de rue, ateliers divers, bourse aux livres (Club du livre), lancer d'espadrilles (Amicale laïque), village artisans, maison en paille (Horizon paille) et en soirée du samedi les concerts.

Point 4 - Le social, l'entraide

Le plan canicule est de rigueur. Veillons dans nos quartiers, nos villages au bien être des personnes âgées, ou signalons les à la Mairie.

Point 5 – l'environnement

Chacun comprend que des économies peuvent être réalisées avec l'extinction de l'éclairage municipal dans les rues secondaires du bourg, comme dans les villages. Seule la rue principale resterait éclairée toute la nuit. Des devis d'horloges pour la coupure sont à l'étude.

La perspective « Zéro pesticide » est expliquée sur les « échos de Fursac n°2 » en cours de distribution dans les boîtes à lettres.

Un projet émanant du SDEC prévoit 2 bornes de recharge pour voiture électrique. Les membres des Sages donnent leur avis sur l'emplacement et suggèrent ou à la Station Service route de la Souterraine ou sur le parking route de Grand Bourg.

L'exploitation par un maraîcher d'un terrain agricole acheté par la commune, pourrait être une bonne idée pour développer le Bio et les circuits courts.

Questions diverses :

La commission « Environnement Développement Durable » souhaiterait la création d'une association de marcheurs sur des « chemins exploratoires pour des promenades sensorielles ». Une réunion publique est programmée le mardi 11 juillet à 18 H à la Mairie salle St Pierre.

Un rappel de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est effectué et chacun espère que Evolys trouvera des solutions aux cas particuliers, notamment pour les difficultés de stockage des bacs individuels et leur manipulation pour les personnes âgées ou handicapées.

Est évoqué le devenir du camping : réouverture, ou aménagement pour les campings cars. Un accueil de ce type est à envisager dans notre bourg où l'on souhaite accueillir des touristes.

La séance est levée à 18 h 45.